

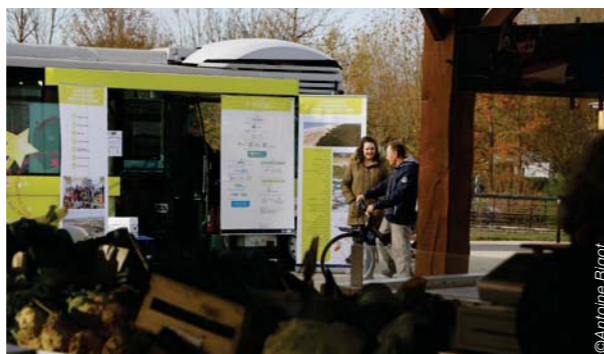
RÉVISION DU SCoT

Échangeons et construisons ensemble l'avenir de notre territoire

Comment accueillir des jeunes et des familles, notamment à travers la création de nouveaux emplois d'ici 2040 ? Comment diversifier le tissu économique ? Tels sont les enjeux de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), adoptée le 27 mai par les élus communautaires. Le SCoT est un document de planification relevant du code de l'urbanisme et centré sur un projet de territoire. Il définit précisément les objectifs à atteindre dans les domaines des politiques publiques ainsi que les moyens d'actions à mobiliser pour y répondre.

Le projet de territoire se façonne autour de trois notions clés : équilibre, cohérence et anticipation. Il s'agit de trouver l'équilibre entre le développement et l'urbanisation tout en protégeant les ressources naturelles dont nous disposons, harmoniser les multiples politiques publiques mises en œuvre afin d'atteindre un objectif commun et enfin préparer l'avenir du territoire avec 20 000 habitants supplémentaires attendus en 2040.

Cette démarche se mène avec les habitants, les associations et les partenaires économiques et institutionnels de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Toutes ces composantes de la société sont associées à la réflexion, pendant l'élaboration du projet de territoire. Des documents concernant la révision du SCoT ainsi qu'un registre pour le recueil des observations sont mis à la disposition du public au siège de la CARA. Une adresse électronique (scot@agglo-royan.fr) permet également de recueillir les observations et de répondre aux demandes d'information sur ces sujets.

*Réunions et expositions publiques*

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), des réunions et expositions publiques sont proposées aux habitants afin de partager le projet et fixer les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années. Au mois de novembre et de décembre, un minibus a ainsi parcouru les 34 communes de la CARA, pour proposer aux habitants de s'exprimer sur leur cadre de vie, découvrir et comprendre le territoire... Marion Michaud et Sophie Carolus (service aménagement de la CARA) étaient présentes pour échanger avec les habitants sur le territoire et s'exprimer sur son avenir.

Visible jusqu'en été 2017, une exposition a également été installée au siège de l'Agglomération, 107, avenue de Rochefort à Royan.



Informations au 05 46 22 19 20.

Les quatre grands objectifs du territoire pour 2040

*140 élus enrichissent le projet de territoire*

Les élus du territoire ont été conviés à une réunion de travail pour imaginer l'avenir du territoire dans les vingt prochaines années, le 27 octobre à la salle Salicorne de Saujon. Près d'un tiers des 600 élus municipaux que compte l'Agglomération a participé à cet atelier organisé dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Plusieurs enjeux d'importance ont été évoqués à cette occasion, comme l'évolution de la population (20 000 habitants supplémentaires sont attendus en 2040), l'offre immobilière, les transports ou les surfaces agricoles... « Cette réunion a permis de recueillir la vision des élus sur les enjeux qui nous attendent, explique Francis Herbert, vice-président

de la CARA en charge du SCoT. *Nous souhaitons ainsi enrichir notre projet de territoire, qui n'est bien entendu pas figé, en nous appuyant sur leur expérience, dans une démarche participative.* »

La consultation ne s'arrête pas là, quatre réunions publiques organisées en novembre ayant également permis aux habitants d'exprimer leur point de vue, ainsi que leurs attentes. Un bus info a également circulé dans plusieurs communes de l'Agglomération pour recueillir la parole des habitants. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se prononcer, il est encore possible de participer à cette consultation au siège de la CARA à Royan.

*Un projet partagé et construit avec les habitants*

Au mois de novembre, quatre réunions publiques ont eu lieu à Royan, Cozes, La Tremblade et Saujon, afin de partager le projet et fixer les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon des vingt prochaines années.

